

## La mutualité neutre

La semaine dernière a eu lieu ici une convention de délégués de l'Ordre indépendant des Forestiers. On avouera qu'après le jugement de l'autorité diocésaine déclarant cette Société "extrêmement suspecte et dangereuse", c'était un singulier choix à faire que celui de notre ville épiscopale pour y tenir cette convention. C'était dire par le fait qu'on se moquait de la direction donnée à ses ouailles par le vénérable prélat dont nous pleurons encore le départ pour un monde meilleur : en d'autres termes, c'était un défi brutal porté à l'autorité religieuse.

Et cependant il y a eu, à cette occasion, des manifestations dont un certain nombre de catholiques du diocèse même n'ont pas jugé à propos de s'abstenir. Est-ce ignorance ? Est-ce parti pris ? Est-ce simple oubli du devoir ? Est-ce manifestation d'un esprit frondeur ? Les responsabilités à cet égard peuvent être d'ordres divers suivant les intentions individuelles, mais il est certain que la conduite de ces catholiques — et de ceux qui ont concouru au choix de cette localité comme siège des délibérations de l'Ordre, et de ceux qui, à un titre ou à un autre, ont pris part à ces délibérations ou aux manifestations qui les ont accompagnées — ne pèche pas par excès de régularité, de convenance ou de respect envers l'autorité religieuse diocésaine.

Qu'une mère, puisant dans sa tendresse même le courage d'imposer une contrainte morale à son enfant, et, le dominant de toute sa sagesse éclairée par l'expérience, lui signale telle fréquentation comme extrêmement dangereuse, que dira-t-on de cet enfant s'il s'obstine à mépriser cet avis et à ne tenir aucun compte du souci maternel qui l'a inspiré ? N'est-il pas vrai qu'on le croira en fort bonne voie de se perdre ? L'Eglise aussi est une mère, tendre, dévouée, vigilante et dont le souci pour les intérêts spirituels dont la garde lui a été confiée est d'autant plus sûr qu'il est sans mélange de faiblesse, d'incertitude ou d'erreur. Dès lors, quand elle signale un danger à ses enfants, indépendamment de la règle de foi qui leur fait un devoir de s'en écarter, n'est-il pas pour eux de la dernière imprudence, et d'une imprudence

d'autant plus répréhensible qu'il s'agit ici d'un ordre de choses au sujet duquel courir volontairement un risque, c'est mettre le risque contre soi, n'est-il pas, disons-nous, de la dernière imprudence de persister à ne pas entendre sa voix, de s'obstiner dans le danger signalé ou de s'en approcher, malgré ses avertissements, comme le papillon fait de la flamme, pour s'y brûler les ailes de l'âme ? Poser cette question, n'est-ce pas la résoudre, quand on consulte les simples leçons de l'expérience ?

Or, qu'il y ait danger d'appartenir nommément à l'Ordre indépendant des Forestiers, c'est ce que déclarent très nettement les directions épiscopales basées sur les enseignements pontificaux. Et on le comprendra à merveille quand on aura lu l'article suivant que nous croyons devoir reproduire *in extenso* du " Tri-fluvien " du 13 septembre courant :

Le 20 avril 1884, Léon XIII publiait son admirable Encyclique *Humanum genus* dans laquelle il mettait le monde catholique en garde contre les séductions et les dangers de la franc-maçonnerie, dont il indiquait le caractère, le but et les moyens. Au nombre de ces derniers, il mettait l'établissement de sociétés déguisées qui lui servaient de coopératrices et de satellites. Qu'on nous permette de faire du document pontifical de larges extraits :

Il existe dans le monde un certain nombre de sectes qui, bien qu'elles diffèrent les unes des autres par le nom, les rites, la forme, l'origine, se ressemblent et sont d'accord entre elles par l'analogie du but et des principes essentiels. En fait, elles sont identiques à la franc-maçonnerie, qui est pour toutes les autres comme le point central d'où elles procèdent et où elles aboutissent. Et quoique à présent elles aient l'apparence de ne pas aimer à demeurer cachées ; quoiqu'elles tiennent des réunions en plein jour et sous les yeux de tous ; quoiqu'elles publient leurs journaux, toutefois, si l'on va au fond des choses, on voit bien qu'elles appartiennent à la famille des sociétés clandestines et qu'elles en gardent les allures. Il y a, en effet, chez elles des espèces de mystères que leur constitution interdit avec le plus grand soin de divulguer non seulement aux personnes du dehors, mais même à bon nombre de leurs adeptes. A cette catégorie appartiennent les conseils intimes et suprêmes, les noms des chefs principaux, certaines réunions plus occultes et intérieures ; de même encore les décisions prises, avec les moyens et les agents d'exécution. A cette loi du secret concourent merveilleusement la division faite entre les associés, des droits, des offices et des charges, la distinction hiérarchique soigneusement organisée des ordres et des degrés, et la discipline sévère à laquelle tous sont soumis. La plupart du temps, ceux qui sollicitent l'initiation doivent promettre, bien plus, ils doivent faire le serment solennel de ne jamais révéler à personne, à aucun moment, d'aucune manière, les noms des associés, les notes caractéristiques et les doctrines de la société. C'est ainsi que, sous des apparences mensongères et en faisant de la dissimulation une règle constante de conduite, comme autrefois les manichéens, les francs-maçons n'éprouvent aucun effort pour se cacher et n'avoient d'autres témoins que leurs complices.

Leur grand intérêt étant de ne pas paraître ce qu'ils sont, ils jouent le personnage d'amis des lettres ou de philosophes réunis ensemble pour cultiver les sciences. *Ils ne parlent que de leur zèle pour les progrès de la civilisation, de leur amour pour le pauvre peuple.* A les en croire, leur but unique est d'améliorer le sort de la multitude et d'étendre à un plus grand nombre d'hommes les avantages de la société civile. *Mais à supposer que ces intentions fussent sincères, elles seraient loin d'épuiser tous leurs dessein* .....

Or, les fruits produits par la secte maçonnique sont pernicieux et des plus amers. Voici, en effet, ce qui résulte de ce que Nous avons précédemment indiqué, et cette conclusion nous livre le dernier mot de ses desseins. *Il s'agit pour les francs-maçons — et tous leurs efforts tendent à ce but — il s'agit de détruire de fond en comble toute la*

*discipline religieuse et sociale qui est née des institutions chrétiennes, et de lui en substituer une nouvelle, façonnée à leurs idées et dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme*

Tout ce que Nous venons ou ce que Nous Nous proposons de dire doit être entendu de la secte maçonnique envisagée dans son ensemble et en tant qu'elle embrasse d'autres sociétés qui sont pour elle des sœurs et des alliées. Nous ne prétendons pas appliquer toutes ces réflexions à chacun de leurs membres pris individuellement. Parmi eux, en effet, il s'en peut trouver, et même en bon nombre, qui, bien que non exempts de faute pour s'être affiliés à de semblables sociétés, ne tremment cependant pas dans leurs actes criminels et ignorent le but final que ces sociétés s'efforcent d'atteindre. De même encore, il se peut faire que quelques-uns des groupes n'approuvent pas les conclusions extrêmes auxquelles la logique devrait les contraindre d'adhérer, puisqu'elles découlent nécessairement des principes communs à toute l'association. Mais le mal porte avec lui une turpitude qui d'elle-même repousse et effraie. En outre, des circonstances particulières de temps ou de lieux peuvent persuader à certaines fractions de demeurer en deçà de ce qu'elles souhaiteraient de faire, ou de ce que font d'autres associations. Il n'en faut pas conclure pour cela que ces groupes soient étrangers au pacte fondamental de la maçonnerie. Ce pacte demande à être apprécié moins par les actes accomplis et par leurs résultats que par l'esprit qui l'anime et par ses principes généraux.....

Que si tous les membres de la secte ne sont pas obligés d'abjurer explicitement le catholicisme, cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance, et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte. De plus en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur du temps présent, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion et à mettre sur le pied de l'égalité toutes les formes religieuses. Or à lui seul, ce principe suffit à ruiner toutes les religions, et particulièrement la religion catholique, car étant la seule véritable, elle ne peut, sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

Dans la Lettre apostolique *Longinqua oceani* aux archevêques et évêques des Etats-Unis, en date du 6 janvier 1895, le Docteur infaillible précise davantage sa pensée et donne une direction facile à comprendre et à appliquer, si claire, en vérité, si nettement formulée qu'après cela tout catholique qui agit à l'encontre de la règle tracée ne saurait plaider ignorance ou bonne foi.

Voici ce que dit Léon XIII :

En ce qui concerne la formation des sociétés, il faut bien prendre garde à ne point tomber dans l'erreur, et Nous voulons adresser cette recommandation aux ouvriers nommément. Assurément, ils ont le droit de s'unir en des associations pour le bien de leurs intérêts : l'Eglise les favorise et elles sont conformes à la nature. Mais il leur importe vivement de considérer avec qui ils s'associent ; car, en recherchant certains avantages, ils pourraient parfois, par là même, mettre en péril des biens beaucoup plus grands. La principale garantie contre ce danger est d'être bien résolu à ne jamais admettre que la justice soit méconnue en aucun temps ni en aucune matière. Si donc il existe une société dont les chefs ne soient pas des personnes fermement attachées au bien et amies de la religion, et si cette société leur obéit aveuglément, elle peut faire beaucoup de mal dans l'ordre public et privé ; elle ne peut pas faire de bien. De là une conséquence, c'est qu'il faut fuir non seulement les associations ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais encore celles que l'opinion des hommes sages, principalement des évêques, signale comme suspectes et dangereuses. Bien plus, et c'est un point très important pour la sauvegarde de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement. Une fois réunis ainsi en associations, qu'ils mettent à leur tête des prêtres ou des laïques honnêtes et d'une autorité reconnue ; qu'ils en suivent les conseils et qu'ils s'efforcent de poursuivre et de réaliser pacifiquement ce qui paraîtra utile à leurs intérêts, se conformant surtout aux règles que nous avons indiquées dans notre lettre encyclique *Rerum novarum*.

Il est donc des sociétés qui, dissimulant leur esprit sous des formes en apparence légitimes et paraissant au grand jour répondre à un besoin de philanthropie naturel sont, soit dans leur constitution, soit dans l'autorité qui les régit, animées d'un mauvais esprit et se font pourvoyeuses de la secte infâme dénoncée par l'Eglise. Ces sociétés sont extrêmement dangereuses et suspectes.

Il appartient aux évêques chargés du bien des âmes de les signaler comme telles et d'attirer l'attention de leurs ouailles sur les dangers qu'ils courent en se faisant recevoir dans ces associations. Les fidèles ont le *devoir* de fuir ces sociétés, dès que celles-ci leur sont signalées comme dangereuses et suspectes par l'autorité religieuse. Bien plus—et le St Père insiste sur ce point qu'il considère comme "très important pour la sauvegarde de la foi"—"les catholiques *doivent* s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement." Il les engage à mettre à leur tête "des prêtres ou des laïques honnêtes et d'une autorité reconnue."

Il n'est pas douteux que ce devoir ne s'applique aux œuvres de bienfaisance comme aux œuvres de foi. Il découle de l'obligation qu'il y a pour le catholique de se montrer catholique en tout et de ne pas faire à cet égard de distinction entre les actes de sa vie. Le beau privilège qu'il tient de la grâce de Dieu s'applique, en effet, non seulement à l'universalité de la société religieuse à laquelle il appartient, mais encore à toute la conduite de sa vie qui doit être ordonnée en tout en vue de sa fin dernière.

Voilà l'enseignement de l'Eglise, qui commande l'adhésion de tous ses enfants. Il n'est pas un catholique, nous en sommes sûr, qui voulût le répudier explicitement. Mais en pratique, il en va autrement pour un bon nombre. N'y en a-t-il pas un certain nombre, par exemple, même dans les endroits où l'autorité religieuse a parlé, comme ici, qui appartiennent à l'Ordre indépendant des Forestiers ?

Or, qu'est ce que l'Ordre indépendant des Forestiers ? N'est-ce pas une de ces sociétés qui, dans le domaine de la mutualité, réalisent absolument les caractères tracés par le chef de l'Eglise comme étant ceux des sociétés annexes de la franc-maçonnerie ? Et s'il y avait un doute à cet égard, le fait qu'elle a été signalée nommément comme "extrêmement suspecte et dangereuse" par l'autorité religieuse dans les diocèse de St Hyacinthe et de Trois-Rivières, et qu'elle est clairement visée dans une circulaire du regretté Mgr. Fabre, peut-il le laisser subsister, après ce que dit le Pape dans sa Lettre apostolique *Longinqua oceani* !

Et cependant, il y a des Forestiers indépendants dans le diocèse de St Hyacinthe, il y en a dans le diocèse de Trois-Rivières. Que dis-je ! il y aura ici, demain même, une convention de l'Ordre. Est-ce pour braver l'autorité religieuse que cette société vient tenir ici ses grandes assises ? On le dirait vraiment. Et il se trouverait des catholiques pour se prêter à cela ! Il sera curieux de savoir qui ils sont et en quel nombre ils sont.

S'ils voulaient pourtant y consacrer un instant de réflexion, ces catholiques à qui leur conscience commande de fuir non seulement le péché, mais l'occasion prochaine du péché, comprendraient leur erreur et l'énormité de leur conduite. S'ils ne tombent pas

sous le coup d'une condamnation formelle, ils sont sur la voie qui y mène et c'est une parole de la Sagesse éternelle qui déclare que qui cherche le péril y tombe.

Voyons, mes chers amis, vous appartenez à une société qui a à sa tête, qui ? Un franc-maçon haut gradé, un 33<sup>me</sup>, absolument comme le F. Crispi. Voudriez-vous vous laisser guider et gouverner en quoi que ce soit par le F. Crispi ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, alors ? . . .

Vous avez une constitution et des lois. Le premier article de cette constitution et de ces lois, au chapitre des qualités requises pour l'éligibilité des membres, exige, au point de vue religieux, quoi ? Simplement que vous croyiez en l'existence d'un Etre Suprême. Protestants, Juifs, Mahométans, Bouddhistes, et que sais-je encore ? tout le monde est donc admis là-dedans, à part les athées. Est-ce que cette promiscuité ne vous dit rien ? En ce cas, vous ferez bien de relire l'Encyclique *Humanum genus*.

Et l'un des buts de cette société ainsi constituée à base neutre est de faire—c'est votre constitution qui le déclare—l'éducation sociale, morale et intellectuelle de ses membres. Quelle éducation morale allez-vous pouvoir puiser sous la direction paternelle du F. Oronhyatekha ? Vous ne voyez pas là un danger pour votre foi ? Eh bien, permettez-moi de vous le dire, ou vous êtes souverainement naïfs, ou votre intelligence est prête à recevoir le germe des plus fausses doctrines et votre conscience les leçons de la morale naturaliste, qui est en définitive celle que vise à établir la franc-maçonnerie. En êtes-vous là vraiment ?

Vous avez un rituel. D'abord, ce rituel, on ne vous en donne qu'un exemplaire d'où l'on a eu le soin d'exclure des formules liturgiques où il est plus souvent fait mention de Temple et de vertus naturelles que d'autre chose. Pour peu que vous soyiez au fait du langage maçonnique, vous comprendrez pourquoi on ne tient pas à mettre ces formules sous vos yeux.

Et puis, il contient quoi, ce rituel ? Entre autres choses, un serment qu'on vous fait prêter et par lequel vous vous engagez à ne jamais révéler "aucune parole, signe, pression de main, gage, ou tout autre secret ou œuvre intime de l'Ordre," à ne rien dire au dehors d'aucune transaction, de *quelque nature qu'elle soit*, accomplie au sein de la Cour, à obéir à toutes les lois, à tous les usages de l'Ordre, à toutes les ordonnances légales de la Cour Suprême et de toute Cour dont vous faites partie, à vous considérer lié par ce secret même quand vous ne ferez plus partie de l'Ordre ! Est-ce assez lier votre liberté, voyons ? Est-ce assez vous livrer ? Et qu'est-ce donc, je vous prie, qui distingue votre Société ainsi constituée de toute autre société secrète agissant dans l'ombre et tramant des complots qui aboutissent toujours à l'asservissement de l'Eglise ?

En voilà assez, n'est-ce pas ? en voilà plus qu'il n'en faut pour vous faire voir que vous respirez, dans un pareil milieu, un air empoisonné absolument antipathique au tempérament d'un vrai catholique. En voilà plus qu'il n'en faut, dans tous les cas, pour faire comprendre à un enfant soumis de l'Eglise que ce n'est pas sans raison que l'autorité religieuse, dans plus d'un diocèse, a rangé cette société au nombre des sociétés "extrêmement sus-

pectes et dangereuses," tranchons le mot, de celles qu'un catholique ne peut fréquenter sans un grave péril pour sa foi.

Elle a tenu dernièrement une convention dans une ville d'Ontario. Savez-vous ce qu'on y a décidé? On a d'abord voté des félicitations aux Etats-Unis, pour le résultat de la guerre injuste qu'ils ont livrée à l'Espagne, dont l'abaissement a été décidé en délibérations maçonniques il y a vingt ans. Puis, on a aboli les chapelains. Ces chapelains n'étaient qu'une moquerie, puisque les fonctions en étaient remplies par des laïques. L'association, en les supprimant, fait disparaître la seule trace d'influence religieuse qui, pour dérisoire qu'elle fût, n'en était pas moins un piège tendu aux naïfs. La société se présente donc désormais au public sous son vrai caractère de neutralité absolue. Aux catholiques de comprendre ce que cela signifie et de s'en retirer, pendant qu'il en est encore temps.

Et voilà la société qui vient chercher à consolider son œuvre dans une ville épiscopale où, tant de fois, le grand évêque que nous pleurerons toujours a tourné contre les doctrines, le but et les agissements de la franc-maçonnerie et de tout ce qui en porte l'empreinte, ou mieux la livrée! Heureusement, le vaillant apôtre parle encore, *defunctus adhuc loquitur*. Entre ses enseignements et les séductions et les pièges de la neutralité religieuse, les enfants qu'il a formés, animés de son esprit et réchauffés de sa parole ardente et convaincue n'hésiteront pas un seul instant.

Dans son numéro du 16 courant, le confrère, revenant à la charge, trouve aussi incompréhensible qu'injustifiable la conduite des catholiques qui se laissent attirer dans ces organisations dangereuses quand il y a tant de sociétés organisées catholiquement qui leur offrent les mêmes avantages.

Pour n'en citer que quelques-unes, dit-il, il y a, par exemple, l'Union franco-canadienne, la Société des Artisans canadiens-français, l'Alliance Nationale, la C. M. B. A. etc., toutes sociétés dans lesquelles ils peuvent entrer sans que leur foi soit exposée au moindre danger. Pourquoi donc aller engraisser des sociétés étrangères, à tendances plus que louches et qui, demain peut-être, seront sous le ban d'une condamnation, quand vous avez, ici-même, des sociétés qui vous offrent tout autant d'avantages, sans le moindre risque du côté religieux? Est-ce donc ainsi qu'il faut comprendre et appliquer la loi de solidarité qui ne devrait faire qu'un faisceau de toutes les œuvres catholiques?

Mais ces sociétés catholiques, direz-vous, ont un nombre de membres moindre que l'autre. Je le crois, certes, sans peine. Vous vous ruez en masse dans la mutualité neutre, et vous vous plaignez ensuite de la faiblesse numérique de la mutualité catholique! Délaissez, tout ce que vous en êtes, la mutualité neutre, grossissez les rangs de la mutualité catholique et donnez-lui l'exubérance de vie qui lui manque peut-être, faute de sources suffisantes d'alimentation. Ne croyez-vous pas que ce serait à la fois plus patriotique, plus sûr au point de vue de vos intérêts spirituels, plus en harmonie avec les exigences de votre beau titre de catholique, que d'aller vous mettre sous la férule d'un franc-

maçon haut gradé et d'aller vous mêler, dans une promiscuité dangereuse par elle-même, à toutes sortes de gens ?

Encore une fois, elle est incompréhensible et injustifiable, soit au point de vue de leur règle de foi, soit au point de vue du simple bon sens, à défaut de sens patriotique et religieux, la conduite des catholiques qui, en entrant dans ces associations à base neutre, s'exposent à servir d'instruments inconscients à la pire des sectes condamnées par l'Eglise.

Voici maintenant, en ce qui concerne cette société, les directions épiscopales en vigueur dans les diocèses de St. Hyacinthe et de Trois-Rivières. Nous faisons suivre ces documents d'une circulaire du regretté Mgr. Fabre à son clergé, dans laquelle elle est clairement visée :

Je suis informé que l'on travaille à implanter dans le diocèse l'Ordre des Forestiers Indépendants, et que même on a réussi à l'établir dans quelques paroisses.

Après avoir examiné les Constitutions de l'Ordre, son Rituel et un bon nombre de numéros de son bulletin officiel, je viens vous dire ce qu'il faut en penser.

Considérant : 1o le but moral, social et intellectuel que cette société prétend poursuivre en dehors de l'Eglise catholique ; 2o cette espèce de religion naturelle qui ressort de sa doctrine, de ses rites et de ses prières ; 3o la fraternité qu'elle a, dans ses hautes sphères, avec la franc-maçonnerie et autres sociétés condamnées, j'ai conclu qu'elle doit être rangée parmi celles que l'Eglise tient pour suspectes et dangereuses.—Vous devez en conséquence exhorter vos paroissiens à ne pas s'y enrôler,

Les catholiques doivent se tenir à l'écart d'une société dont le jugement de l'Eglise pourrait bien, quelque jour les presser de s'éloigner. Faisons leur donc comprendre qu'il est plus sage de n'y pas entrer que de s'exposer à l'obligation d'en sortir ; car alors, le respect humain et la pensée de pertes d'argent à subir viendront s'opposer à l'accomplissement de ce grave devoir d'obéissance.

Je crois bon de vous rappeler ici la règle que nous a donnée le Saint Siège sur cette matière, dans une instruction émanée du Saint Office, le 10 mai 1881.—Après avoir rappelé aux Evêques que toutes les sociétés ennemies de l'Eglise et des pouvoirs légitimes sont soumises aux mêmes prohibitions et aux mêmes peines que la franc-maçonnerie, le Saint Office ajoute : " Il est à remarquer qu'il y a certaines sociétés dont on ne saurait sûrement définir si elles appartiennent ou non à celles dont nous venons de parler, et qui sont cependant suspectes et dangereuses, tant par les doctrines qu'elles professent que par les principes d'action de leurs fondateurs et de leurs chefs. Les Evêques, qui doivent avoir tant à cœur la pureté de la foi chrétienne aussi bien que l'intégrité de la morale, sauront que de ces sociétés elles-mêmes ils doivent détourner et éloigner leurs ouailles ; et ce, avec d'autant plus de vigilance que ces sociétés revêtant une certaine apparence d'honnêteté, le danger de corruption

“ qu’elles recèlent peut être plus difficilement senti et prévenu, surtout pour la classe peu instruite et pour la jeunesse.”

On nous dit que le Rituel et les Constitutions de l’Ordre des Forestiers Indépendants ont été soumis au jugement du Saint-Siège. Si l’information est exacte, j’aurais certes mieux aimé attendre une décision suprême pour traiter devant vous ce sujet. — Mais, d’une part, le zèle déployé en plusieurs localités pour l’extension de cet Ordre (on a été jusqu’à prétendre le faire figurer, avec bannières et insignes, aux offices de l’église !); et, d’autre part, le grave danger que j’aperçois de ce côté pour mes chers diocésains, me pressent de mettre sous vos yeux la règle d’or que nous a donnée le Saint Office pour nous diriger dans les difficultés de ce genre. En attendant le mot exprès du Saint-Siège, que ce soit là votre direction ; vous ne ferez pas fausse route en vous tenant dans les limites qu’elle comporte.

Vous ferez œuvre utile en communiquant à vos paroissiens l’enseignement que notre grand Pape vient de donner sur ce sujet, dans son Encyclique aux Evêques des Etats-Unis. “ Quant à l’enrôlement dans les sociétés, dit le Saint Père, une extrême précaution doit être prise pour ne pas être entraîné dans l’erreur. Et Nous désirons être compris comme faisant allusion d’une manière spéciale aux classes ouvrières, qui assurément, ont le droit de s’unir en associations pour promouvoir leurs intérêts, un droit reconnu par l’Eglise et conforme à la nature. Mais il est très important que vous preniez garde à qui les ouvriers s’associent ; autrement, tout en travaillant pour l’amélioration de leur état, ils pourront mettre en périls de bien plus grands intérêts. La précaution la plus effective contre ce péril, c’est de se bien résoudre en aucun temps et en aucune chose, à ne prendre jamais part à la violation de la justice. Par conséquent, toute société qui obéit servilement à des gouvernements qui ne sont pas de fermes champions du droit et amis de la religion, peut devenir extrêmement préjudiciable aux intérêts de la communauté. Elle ne peut être utile. Et, d’après cette conclusion, *fuyez non seulement les associations qui ont été ouvertement condamnées par le jugement de l’Eglise, mais aussi celles qui, de l’avis des hommes intelligents, et partiellement des Evêques, sont regardées comme suspectes et dangereuses.—De même aussi, les catholiques doivent préférer s’associer avec des catholiques, ce qui serait très utile à la sauvegarde de leur foi . . . . .*”

Là-dessus je me demande ce qui peut justifier cette course vers des sociétés qui ne sont ni plus ni moins que compromettantes. On ne peut à peine l’expliquer que par de pauvres prétextes, lorsque nous avons la bonne fortune de posséder au milieu de nous tant de louables institutions.

Trois ans plus tard, au lendemain de la Convention de l’Ordre à St-Hyacinthe, le vénérable prélat renouvelait ses précédentes déclarations en termes non moins formels :

“ Il y a quelques jours, certains journaux se sont permis d’insinuer que l’autorité religieuse regarde d’un œil indifférent



L'Ordre Indépendant des Forestiers. — Sans m'attarder à apprécier ici la prétention qui voudrait assimiler cette société aux simples compagnies d'affaires ; sans davantage relever les conclusions invraisemblables que l'on tire de ce que Rome n'a pas encore porté de condamnation formelle, je veux du moins contredire les informations qui viennent de circuler dans les feuilles publiques. Voici, en peu de mots, ce que je désire déclarer.

Le 8 février 1895, j'ai dénoncé aux catholiques du diocèse, "comme une société suspecte et dangereuse," l'Ordre Indépendant des Forestiers ; et j'ai dit pourquoi. Ce jugement, appuyé sur les directions pontificales, — en particulier sur une instruction du Saint Office, en date du 10 mai 1884, — et formulé après un examen attentif des Constitutions de l'Ordre, de son Rituel et de son Bulletin officiel, je le maintiens dans son intégrité et je veux qu'il continue d'être votre direction."

Notre vénérable évêque défunt a déjà traité en chaire de l'Ordre indépendant des Forestiers. Voici ce qu'il en disait dans l'une de ses conférences de mars 1895 :

"Cette société — Ordre Indépendant des Forestiers — n'est pas encore condamnée, mais il pourrait fort bien se faire qu'elle le serait. En attendant, il est du devoir de tout catholique de prendre en ces matières l'avis de ses guides naturels : les évêques et les prêtres. C'est là le conseil que donne Sa Sainteté Léon XIII aux fidèles d'Amérique dans sa dernière encyclique aux évêques des Etats-Unis.

"Or l'avis des évêques est que cette société est excessivement dangereuse et qu'il vaut mieux n'y point entrer, de peur que, plus tard, une fois dans ses filets, vous ne puissiez vous en tirer. C'est l'avis du vénérable évêque de St Hyacinthe et c'est le mien."

Mgr. Fabre, de regrettée mémoire, adressa jadis à son clergé une circulaire d'où nous extrayons les quelques paragraphes suivants qui nous paraissent tomber d'aplomb sur le dos des sociétés de secours mutuel neutres et en particulier sur celui des Forestiers Indépendants.

"Enfin, chers collaborateurs, défiez-vous des associations où il y a mélange de catholiques et de protestants : elles sont toujours en elles-mêmes plus ou moins dangereuses, et offrent des inconvénients que ne sauraient compenser les avantages pécuniaires qu'on en peut retirer. Aussi, certains catholiques les voient, avec surprise, patronisées par ceux qui devraient plutôt les mettre en garde contre elles.

"En conséquence, vous ne devez, en aucune manière, encourager ces sociétés mixtes, ni en devenir les membres, encore moins leur donner un chapelain. Je me réserve toute décision relative à ce sujet, et je désire que doré avant vous ne favorisiez pas le développement d'une société de bienfaisance mutuelle, ni d'aucune société de ce genre, sans en soumettre d'abord les règlements à l'évêque, et avant qu'elle soit officiellement reconnue par lui."

(Circulaire No. 118, 12 avril 1892.)

Enfin, pour pousser jusqu'à date le dossier de l'Ordre indépendant des Forestiers, complétons les renseignements du confrère, par ceux que nous apporte la "Vérité" dans son dernier numéro :

La semaine dernière nous avons annoncé la réélection de l'Iroquois franc-maçon, le Dr Oronhyatekha, comme chef suprême des Forestiers indépendants. Un autre événement qui est digne d'être signalé s'est produit à la récente convention de cet Ordre à Toronto. On a officiellement admis les cours ou loges de femmes dans l'organisation. De fait, paraît-il, il y avait déjà des femmes dans l'Ordre, mais elles n'étaient pas reconnues officiellement. Le plan soumis à la convention était de les admettre dans les cours avec les hommes; mais les délégués catholiques, tant d'Ontario que de Québec, s'y sont opposés, et, sous peine de tout perdre, on a dû consentir à n'admettre les femmes que dans des cours séparées; quitte, sans doute, à les mêler avec les hommes plus tard.

En vérité, il est difficile de se tromper sur le caractère d'une pareille société, et les catholiques qui s'y font admettre ou qui ne s'empresment pas d'en sortir après avoir pris connaissance de tous les renseignements acceptent de porter une responsabilité dont aucune bonne foi ne saurait atténuer la gravité.

---

## LES ÉLECTIONS ALLEMANDES ET LA CAUSE DES SUCCÈS DU CENTRE

---

Le *Correspondant* a publié dans son numéro du 10 juillet 1898 une étude pleine d'intérêt de M. l'abbé A. Kannengieser sur les dernières élections allemandes. A la veille du scrutin, on craignait que le centre catholique, n'ayant plus à sa tête le tacticien incomparable Windthorst, ne fût battu en brèche par le socialisme dont on signalait l'active propagande. On prédisait déjà la déroute complète du Centre. Ces sinistres prophéties ne se sont pas réalisées. Tandis que les partis libéraux et que l'ancienne majorité bismarckienne étaient impuissants à enrayer les progrès du socialisme, le Centre seul, toujours compact, s'opposait comme un rempart inexpugnable à cet ennemi de plus en plus menaçant. Alors que les anciens partis étaient entamés, il gagnait des voix et des sièges et se retrouvait plus puissant que sous Windthorst.

M. l'abbé Kannengieser constate les progrès constants du socialisme. Les socialistes n'étaient que 2 au Reichstag en 1871. A cette époque, on ne prenait pas garde à eux. En 1877, ils étaient 12 et obtenaient 493,447 suffrages; en 1884, ils étaient 22 et recueillaient 549,990 voix.

En 1890, le chiffre des suffrages qu'ils recueillaient s'élevait à 1,427,323; ils atteignaient 1,786,738 en 1893, où 46 partisans de

Bel  
prè  
Cha  
de t  
sag  
pa  
  
com  
que  
nau  
Rei  
blée  
rités  
latio  
part  
  
dats,  
ils n'  
d'une  
une l  
tenai  
maint  
jours  
loyau  
certai  
piège  
avaie  
catho  
fraud  
lique  
et en  
dans l  
  
M  
Nord  
partou  
naient  
année.  
15,000  
ligue d  
plupar  
Parmi  
saurait  
M.  
"SI  
de la st  
est à l  
socialis  
récents  
Les  
tous en  
soient c

Bebel forçaient la porte du Reichstag. Cette année, il a recueilli près de 2 millions  $\frac{1}{2}$  de suffrages et a fait entrer 56 candidats à la Chambre. Si au second tour il a perdu dix sièges et n'a pas profité de toutes les victoires que le premier tour de scrutin faisait présager, il doit attribuer cet échec relatif à la coalition de tous les partis de l'ordre.

Le centre, qui possédait 98 sièges à l'ancien Reichstag, en comptait 85 dès le 16 juin, date du premier tour de scrutin, alors que ce jour-là les conservateurs n'en obtenaient que 12, les nationaux libéraux que 10. Après le ballottage, il possédait au Reichstag 102 sièges, soit 6 de plus que dans la précédente assemblée. Dans beaucoup de circonscriptions, il réunissait des majorités magnifiques. Il tenait en échec le socialisme parmi les populations catholiques et parfois même le forçait à reculer. Aucun parti n'a opposé à la Révolution une aussi énergique résistance.

« Dans les pays où les socialistes ont gagné, non pas des mandats, mais des voix — en Silésie, par exemple, et en Bavière, — ils n'ont réussi qu'en rentrant leurs griffes et en se couvrant d'une toison catholique. Les journaux ont rapporté que, dans une localité du district de Ratibor, un agitateur socialiste se tenait près de la salle de vote avec un chapelet à la main ; il affirmait aux naïfs ouvriers qui entraient que Bebel priait tous les jours pour eux et qu'il fallait l'élire. Avec ces procédés d'une loyauté plus que douteuse, les socialistes ont réussi à tromper un certain nombre d'électeurs catholiques et à attirer dans leurs pièges de braves gens, auxquels ils auraient fait horreur s'ils avaient affiché leurs principes athées. Des centaines de votes catholiques ont été accaparés par les socialistes au moyen de ces fraudes pieuses. Ce sont de ces surprises que l'organisation catholique mieux développée empêchera à l'avenir, même en Bavière et en Silésie. On forcera le socialisme à reculer et à se retrancher dans les régions exclusivement protestantes. »

M. l'abbé Kannengieser examine les résultats du scrutin au Nord comme au Sud de l'Allemagne, et il constate que presque partout les catholiques ont gagné des voix. En 1893, ils n'obtenaient que 1617 voix à Francfort, ils en ont recueilli 3300 cette année. Dans le Grand-Duché de Bade ils ont réuni 100,000 voix, 15,000 de plus qu'en 1893. En Bavière, toutefois, le *Bauernbund*, ligue des paysans, a gagné un certain nombre de voix. Mais la plupart des candidats du *Bauernbund* étaient des catholiques. Parmi eux on remarque un prêtre, dont l'intégrité sacerdotale ne saurait être mise en doute, le fameux sociologue Ratzinger.

M. l'abbé Kannengieser résume ainsi la situation électorale :

« Si maintenant nous embrassons d'un seul regard les données de la statistique électorale, nous voyons que du nord au sud, de l'est à l'ouest de l'Allemagne, le Centre catholique a triomphé du socialisme. C'est le fait le plus saillant qui se soit dégagé des récents scrutins.

Les socialistes possèdent actuellement 56 mandats ; ils sont tous en pays protestant, sauf Munich. Que les électeurs socialistes soient citadins ou ruraux, industriels ou paysans, c'est à la con-

fession protestante qu'appartient l'immense majorité. Sur les 2 millions de suffrages socialistes, il n'en est pas 100,000 qui soient catholiques. L'Allemagne compte 28 villes de plus de 100,000 habitants. Sur ce nombre, 6 seulement sont catholiques : Cologne, Dusseldorf, Crefeld, Essen, Aix-la-Chapelle et Munich. A part cette dernière, elles ont *toutes* élu des catholiques. Les 22 autres grandes villes sont protestantes : elles sont *toutes* aux mains des socialistes, à l'exception de 3 : Dantzig, Dortmund, Stettin, où d'ailleurs ils étaient en ballottage. Les circonscriptions rurales ont été infestées, à leur tour, dans les provinces protestantes du Nord et de l'Est."

Après avoir constaté avec chiffres à l'appui la victoire des catholiques, M. l'abbé Kannengieser examine les causes auxquelles il attribue ce succès. Nous reproduisons *in extenso* cette dernière partie de son travail.

### Par quels moyens les catholiques ont-ils vaincu ?

L'accroissement rapide du socialisme provoque chez quelques vaincus un sérieux examen de conscience. La *Gazette de Voss* se frappe humblement la poitrine et accuse... les autres. Elle attribue les progrès du mouvement révolutionnaire à l'apparition menaçante du militarisme, à la triste parodie du régime représentatif, à l'instabilité ministérielle, à l'effroyable consommation d'hommes, à l'affaiblissement des principes, à l'étrange éclipse de la conscience dans les partis soi-disant libéraux, à leur oubli des garanties essentielles du droit, aux scandales de procès révélant les progrès de la corruption en haut lieu, au scandale plus grand de certaines atteintes portées à la légalité et au droit par des juridictions exceptionnelles. Cette explication est sans doute spécieuse ; mais on peut se demander pourquoi ces causes ont agi uniquement dans les milieux protestants, et pourquoi les populations catholiques ont été préservées du socialisme. Le *Vorwärts*, la principale feuille des socialistes allemands, va nous répondre. Après avoir reconnu que ses amis ont été battus par les catholiques, il ajoute gravement : "Les circonscriptions du Centre se trouvent dans des régions économiquement très arriérées, et où la démocratie sociale prend moins facilement pied que dans le domaine de la grande industrie." On ne saurait se moquer plus agréablement de ses lecteurs. Les forteresses du Centre se trouvent précisément dans les contrées les plus industrielles et les plus riches de l'Allemagne. Il suffit de citer la province rhénane.

Cherchons à notre tour les raisons des succès merveilleux du Centre. Le Centre a pu repousser les assauts du socialisme, d'une part, grâce aux principes profondément religieux de ses électeurs — cela n'a pas besoin d'être démontré, — et, de l'autre, grâce à son admirable organisation sociale. Quelques mois avant sa mort, Windthorst eut une idée de génie. Prévoyant la lutte à outrance que les socialistes ne tarderaient pas à livrer au Centre, il résolut d'enrôler le peuple catholique dans une armée immense qu'il appela l'*Association populaire*. Il consacra les derniers jours de sa vie à la création de cette œuvre capitale. "Formons, disait-il, une vaste coalition qui embrasse toutes les régions de la patrie

al  
de  
me  
br  
ve  
no  
vé  
rap  
d'h  
mil  
ten  
mil  
pén  
lan  
la f  
teur  
ble  
les n  
leur  
tion  
bour  
de zé  
lisme  
a pul  
tout  
V  
que l  
fait p  
comm  
au Re  
fait p  
Qu'est  
TEMBE  
Landt  
au La  
pages  
dans l  
Ce som  
journa  
masses  
fient le  
testant  
on les  
catholi  
de l'Eg  
sont-ils  
cemmen  
dangere  
est sur  
ment l'a  
organisé  
de recul  
voix au

allemande. Cette ligue aura pour résultat d'organiser nos forces, de multiplier nos moyens d'action, de diriger et de renforcer méthodiquement notre activité sur le terrain de la presse, des brochures, des assemblées. De la sorte, les socialistes nous trouveront armés jusque dans les villages les plus reculés, et partout nous repousserons victorieusement l'erreur en faisant luire la vérité aux yeux du peuple." Ainsi fut fait. Le *Volkverein* étendit rapidement ses réseaux sur l'Allemagne catholique, et aujourd'hui, il compte plus de 200,000 membres groupés dans plusieurs milliers d'associations locales. Depuis les huit années de son existence, il a déployé une activité inlassable, tenant au delà de huit mille réunions publiques, rédigeant un excellent bulletin qui pénètre chaque mois dans des centaines de mille foyers ouvriers, lançant des millions de brochures populaires destinées à éclairer la foule et à la mettre en garde contre les sophismes des agitateurs socialistes. Aux approches des élections, son activité redouble ; il prévient partout la propagande révolutionnaire, multiplie les meetings dans les villages sur lesquels les socialistes ont jeté leur dévolu, et quand ceux-ci arrivent, ils trouvent une population absolument réfractaire. Médecins, instituteurs, commerçants, bourgeois, laïques et prêtres — les prêtres surtout, — rivalisent de zèle pour instruire le peuple et l'arracher aux griffes du socialisme. Peu de temps avant les élections récentes, le *Volkverein* a publié une série de feuilles volantes qui rendaient compte de tout ce que le Centre a fait pour le peuple.

Voici le titre de quelques-unes de ces brochures. — *Qu'est-ce que le Centre a fait pour les ouvriers ? — Qu'est-ce que le Centre a fait pour les artisans ? — Qu'est-ce que le Centre a fait pour les commerçants ? — Qu'est-ce que le Centre a fait pour l'agriculture au Reichstag et au Landtag PRUSSIEN ? — Qu'est-ce que le Centre a fait pour l'agriculture au Reichstag et au Landtag BAVAROIS ? — Qu'est-ce que le Centre a fait au Reichstag et au Landtag WURTEMBERGEOIS ? — Qu'est-ce que le Centre a fait au Reichstag et au Landtag HESSOIS ? — Chacune de ces brochures résume en quatre pages bien nettes les initiatives fécondes que le Centre a prises dans les Chambres en faveur des différentes classes populaires. Ce sont des réponses éloquentes à toutes les calomnies que les journaux et les orateurs socialistes essayent de répandre dans les masses. Avec une souplesse extraordinaire, les socialistes modifient leurs attaques suivant les milieux, et si, dans les villes protestantes comme Berlin, ils affichent hautement leur athéisme, on les voit rentrer leurs "cornes" quand ils arrivent en pays catholiques. Le *Volkverein* les démasque partout. — *Les Pères de l'Eglise sont-ils les précurseurs du socialisme ? — Les socialistes sont-ils hostiles à la religion ?* — Ces deux brochures, parues récemment, réfutent des mensonges d'un autre genre non moins dangereux. Dès qu'une menace quelconque surgit, le *Volkverein* est sur le qui-vive et, presque toujours, il repousse victorieusement l'assaut. Cela est si vrai que, dans les pays où il est bien organisé, les socialistes, loin de gagner du terrain, ont été forcés de reculer. Si le 16 juin, le Centre a cédé quelques milliers de voix aux socialistes de la Silésie et de la Bavière, la raison en est*

que, dans ces deux contrées, le *Volskverein* n'a pas encore été sérieusement implanté (1).

A côté du *Volskverein*, les autres œuvres catholiques ont de même joué un rôle décisif pendant les dernières élections. Dans les campagnes, les *associations de paysans*, les *banques populaires Raiffeisen*, toutes ces institutions agricoles, fondées et dirigées avec le concours du clergé, ont contribué puissamment à arrêter l'invasion du socialisme. Après les élections de 1893, Babel disait : " Nous tenons les villes et les centres industriels. A présent, marchons à la conquête des populations rurales " ; et les commissaires voyageurs du socialisme se mirent en route pour s'emparer du paysan. Dans les provinces protestantes de l'Est, ils réussirent, en effet, à faire de nombreuses recrues, comme nous l'avons constaté. L'Ouest catholique, la Westphalie, la province rhénane, le Wurtemberg et les régions agricoles du grand duché de Bade, repoussèrent toutes leurs avances. Si la Bavière laisse un peu à désirer sous ce rapport, c'est que les institutions agricoles catholiques y sont encore en retard. Le clergé bavarois aura compris la leçon et il ne manquera pas de la mettre à profit.

L'expérience est faite aujourd'hui. Que le *Volskverein*, les cercles ouvriers, les œuvres d'assistance et les institutions agricoles soient partout introduits et organisés, et les menaces comme les promesses du socialisme continueront à échouer fatalement dans les provinces catholiques.

\* \* \*

Quand Babel n'injurie pas le Centre, il monte sur le trépied fatidique pour annoncer sa prochaine débâcle. Cinq ans passés, dans un grand meeting socialiste de Cologne, il vaticinait en ces termes : " L'heure est venue où le Centre est sur le point de s'effondrer. La moisson est mûre, veillons à ce qu'elle tombe en nos mains ". Cet oracle qui n'a de sibyllin que l'incohérence de ses métaphores doit gêner un peu le prophète mensonger de Berlin. Les événements viennent de lui infliger un si cruel démenti !

Au scrutin de 1893, le Centre obtint 96 sièges ; il y en ajouta deux autres—ceux de Bochum et de Mayence—gagnés lors de deux élections partielles. A la fin de la législature, il en possédait par conséquent 98, et sa situation était prépondérante. Les élections du 16, du 24 et du 25 juin ont agrandi son importance. Actuellement, il compte 102 sièges ; il en a gagné 7 et perdu 3. Encore faut-il ajouter que l'un des mandats perdus est détenu par un prêtre, le savant économiste Ratzinger. Et si numériquement le Centre a accru ses forces, la qualité de ses députés est loin d'être en baisse. Tous ses grands *debaters*, tous ses hommes de valeur, il les a gardés. Lieber, Bachem, l'abbé Schœdler, l'abbé Hitze, le baron de Hertling, Trimborn, Schmitt-Mayence, Müller-

(1) Le lecteur trouvera tous les détails de l'organisation de l'*Association populaire*, dans le volume de M. Kannengieser intitulé : *Kettler et l'organisation des catholiques allemands* (chez Lethielleux, rue Cassette, 10), il y trouvera tous les renseignements désirables sur cette œuvre ; maîtresse qui fait la force du Centre. Les autres œuvres catholiques sont traitées tout au long dans mes volumes : *Le Réveil d'un peuple et Catholiques allemands* (chez Lethielleux).

Fulda, Rintelen, l'abbé Pichler, l'abbé Schuler-Istein, Grœber, tant d'autres sont derechef à leur poste d'honneur. Autour d'eux viendra se ranger une phalange d'orateurs nouveaux non moins distingués. Le comte Ballestrem rentre au Reichstag, sans doute pour y occuper le fauteuil présidentiel. Sur les mêmes bancs iront se placer l'abbé Dasbach, le grand journaliste, le célèbre président du *Bauernverein* de Trèves, Cahensly, le président de la Société de Saint-Raphaël, Stœtzel, Hille, quelques Bavaois, le sociologue Jæger, le professeur Wœrle, le curé Weissenhagen, etc.

En vérité, les trois grandes journées ont été de grandes victoires pour le Centre. Plus que jamais le gouvernement sera obligé de compter avec lui et de rechercher son alliance. Il n'y aura pas de majorité sans lui. L'ancien cartel—conservateurs, nationaux-libéraux, parti de l'empire—ne réunit que  $61 + 49 + 20 = 130$  voix ; pour avoir la majorité il faudrait donc y ajouter 69 voix ; or, les progressistes 30 + 12, les antisémites 12, le *Bund der Landwirthe* 3, tous ensemble ne sauraient lui fournir cet appoint.

D'autre part, le Centre pourrait former une majorité avec les conservateurs, le parti de l'empire et une dizaine de cléricaux polonais ou alsaciens contre toute la gauche réunie depuis les nationaux-libéraux jusqu'aux socialistes. Enfin, en groupant autour de lui les socialistes, les Alsaciens et une vingtaine de progressistes, il empêchera tout attentat contre la liberté et le suffrage universel. Avec lui plusieurs combinaisons sont possibles, sans lui aucune. C'est la première fois que le gouvernement se trouvera en face d'une situation à la fois aussi nette et aussi gênante. Vingt-cinq ans après les débuts du Kulturkampf qui avait pour mission de détruire le catholicisme, le centre catholique est devenu l'arbitre de la situation en Allemagne. Quels revirements et quelle leçon ! " Dans l'émiettement et la décomposition des partis, dit le *Temps*—et nous sommes heureux de finir par ce témoignage protestant et libéral,—le Centre, organe d'une minorité confessionnelle, devient le pivot de la politique impériale. La pierre que le prince de Bismark, quand il construisait l'édifice de l'empire restauré, avait rejetée, au temps du Kulturkampf, est devenue la pierre angulaire de ce monument ! "

*Les Questions actuelles.*

## LA REFORME EN ANGLETERRE

— ET LES —

### Causes de la renaissance catholique

L'*Ami du Clergé*, la grande revue ecclésiastique française, a publié sur ce sujet une étude que nous reproduisons presque en entier.

I. Pour comprendre la situation religieuse en Angleterre, il faut se reporter à l'origine du schisme. Henri VIII, époux de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, était un prince bien doué, se piquant d'être à la fois un homme d'Etat, un guerrier avisé, un brillant musicien, un théologien de premier ordre et le meilleur cavalier de son royaume. On a dit de lui "qu'il encensa tour à tour la gloire, l'or et la femme, ces trois idoles du cœur de l'homme ; la gloire jusqu'à vingt-cinq ans, l'or jusqu'à quarante, la femme jusqu'à la fin de sa vie." Ce sont bien là les trois phases successives de son règne. La dernière fut la plus fatale au pays. Celui à qui le pape Léon X avait décerné le titre de "Défenseur de la foi" pour son ouvrage des *Sept sacrements* — *Assertio septem sacramentorum* — contre Luther, épris d'Anne de Boleyn, une des filles d'honneur de la reine, réclama le divorce pour donner libre cours à sa passion. Clément VII négocia, mais Anne devint enceinte d'Elisabeth. Thomas Cromwel, qui avait appris de Machiavel, disait-il, "que le vice et la vertu sont des mots faits pour amuser les savants dans leurs collèges," voyant le roi embarrassé et perplexe lui dit : Pourquoi ne secouez-vous pas le joug du pape comme ont fait les princes d'Allemagne ? Souverain temporel, qui vous empêche d'être à la fois souverain spirituel ? — Ce rêve, qui a causé tous les schismes, séduisit Henri VIII. Il épousa Anne de Boleyn (25 janvier 1533) dans une chapelle de son palais, fit déclarer par l'ignoble Cranmer, archevêque de Cantorbéry, son mariage avec Catherine "nul et de nul effet" et même scandaleux, attendu qu'elle était sa belle-sœur, et l'Angleterre fut ainsi détachée de l'Eglise romaine.

Mais à l'encontre des princes luthériens, Henri VIII ne changea rien aux dogmes, sauf en ce qui concernait l'autorité du pape ; surtout il conserva la hiérarchie épiscopale. L'autorité est chose si précieuse et si puissante, que, même criminelle ou fictive, elle demeure le rempart inexpugnable de l'ordre. Les princes protestants en Allemagne, en Suisse et dans les Pays-Bas se sont débarrassés des évêques : aussitôt les peuples ont roulé dans l'anarchie des croyances par le presbytérianisme, en attendant la prochaine révolution par les faits. Luther vécut assez pour être



témoin du mépris que faisaient de la religion " les nobles, les bourgeois, les paysans," et des mœurs sauvages, des guerres, les scandales, fruits de sa doctrine, et il s'en plaignit amèrement. Mais l'Angleterre échappa à la désorganisation par la hiérarchie que maintint le sceptre de fer de Henri VIII. Il prit au sérieux son rôle de pape anglican et ordonna sous peine de mort d'accepter les *six articles*, c'est-à-dire la présence réelle, la communion sous une seule espèce, l'obligation de garder le vœu de chasteté, le célibat des prêtres, l'utilité des messes privées et la confession auriculaire. C'était le procédé musulman : " Crois ou meurs ! "

Quand il expira (27 janvier 1547), il laissait trois enfants : Marie, fille de Catherine ; Elisabeth, l'enfant adultère d'Anne de Boleyn ; et Edouard qu'il avait eu de Jeanne Seymour. Ce dernier, un enfant de dix ans, lui succéda et s'appela Edouard VI.

II. Ce jeune prince, qui ne devait pas vivre, fut un instrument fanatique et inconscient aux mains du duc de Sommerset, son oncle, le régent du royaume, partisan des doctrines de Zwingli et de Cranmer, archevêque illégitime de Cantorbéry. Illégitime, car il avait été marié deux fois, d'abord avec une servante d'auberge, connue à Cambridge sous le nom de Jacqueline la noire ; puis à Nuremberg avec une nièce d'Osiander. Il est clair que Clément VII en le nommant primat d'Angleterre ignorait ces tristes détails. Cranmer, qui sous le règne d'Henri VIII était protestant dans l'âme, mais n'osait le dire, se démasqua à l'avènement du jeune roi. Lui et Sommerset étaient dignes l'un de l'autre, également cyniques, mais le premier plus ambitieux, le second plus rapace. Sommerset en se faisant zwinglien n'avait qu'un but : c'était de s'enrichir des vases sacrés des églises et des richesses des couvents. Condamné à mort, il fut remplacé par Jean Dudley, comte de Warwick, qui caressa, lui, un autre rêve, celui de faire passer la couronne dans sa famille. C'est pourquoi il maria un de ses fils, lord Guilford Dudley, à lady Grey, héritière présomptive du trône après les princesses Marie et Elisabeth, puis il fit signer à Edouard VI un testament par lequel il était déclaré que lady Grey lui succéderait. " Le jeune roi signa tout ce qu'on voulut, dit Cobbet : et l'on prévint dès lors qu'il ne lui restait plus longtemps à vivre." Il mourut en effet peu après cet acte, le 6 juillet 1553, à l'âge de seize ans.

Son règne de six ans fut le plus néfaste pour les catholiques anglais, et trois siècles après c'étaient encore ses ordonnances qu'on invoquait pour les réduire. D'abord il abolit les *six articles* : l'Angleterre, schismatique jusque là, devint ainsi *protestante*. Cranmer le fit reconnaître par le Parlement chef de la puissance spirituelle, et cette maxime s'établit désormais, dit Bossuet, " qu'il n'y avait point de juridiction, soit séculière, soit ecclésiastique, qui ne dût être rapportée à l'autorité royale comme à sa source." (*Histoire des variations*, I. 7). Puis l'archevêque apostat composa les deux *Livres de la commune prière*. Car il y en a deux, conçus dans un esprit différent.

Le premier fut rédigé tout après la mort de Henri VIII et publié le 15 janvier 1549. N'osant trop froisser l'opinion publique demeurée chrétienne, Cranmer y inséra un grand nombre de rites

catholiques. L'anglais y devenait la langue liturgique, mais le dogme de la présence réelle y était gardé et l'on accordait au peuple la communion sous les deux espèces. En somme, dit M. l'abbé Martin, qui a étudié à fond la question, "même après ces altérations le *Livre de la commune prière* était plutôt catholique que protestant ; on y conservait les mots de *prêtre*, d'autel et beaucoup d'autres expressions qui indiquent ou consacrent un ordre d'idées emprunté au catholicisme."

Ce livre ne pouvait satisfaire personne, ni les catholiques et les schismatiques, puisque la doctrine y était notablement altérée, ni les protestants qui le trouvaient trop catholique. Ceux-ci en demandèrent un autre. Calvin désapprouvait énergiquement ce *prayer book* dans une lettre à Cranmer. On pèse donc sur l'esprit du jeune roi, qui n'avait qu'un sentiment au cœur, la haine du catholicisme ; on lui arrache un décret ordonnant la destruction des anciens livres liturgiques (22 janvier 1552), et l'on nomme pour rédiger un autre livre un conseil de rédaction composé de calvinistes outrés, d'où Cranmer lui-même est exclu. Ce livre, paru en 1552, et approuvé par le Parlement, tout comme le premier, était donc entièrement calviniste. Nulle trace de catholicisme : "L'église se transforma en temple, le prêtre devint *ministre*, l'autel se changea en table. Le second livre de 1552 niait que le Christ fût présent dans l'Eucharistie : autrement qu'il ne l'est en tous lieux. Et cependant, ajoute M. l'abbé Martin, le nouveau livre ne satisfait pas encore les protestants zélés : ils murmurèrent contre le levain de papisme que ce volume contenait, et à la veille du jour où il allait devenir obligatoire, ils firent insérer une rubrique qui excluait formellement toute croyance à la présence réelle." (27 septembre 1552).

(A suivre.)

---

## Le mouvement catholique

---

### AU CANADA

---

C'est par pure inadvertance que nous avons annoncé que la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau High School catholique à Montréal avait eu lieu dimanche le 11 septembre courant. La cérémonie a eu lieu dimanche dernier. C'est Mgr. Bruchési qui a fait la bénédiction.

---

L'*Echo du Manitoba* est un journal qui paraît avoir été fondé avec la mission de jouer un rôle de duplicité et de mensonge parmi les catholiques de l'ouest. Qu'on en juge par les assertions suivantes de l'organe libéral et les rectifications indignées qu'elles ont appelées de la part de la *Northwest Review*, l'organe des

catholiques anglais de cette région. Parlant des deux clauses du rapport que Mgr. Ritchot, l'administrateur du diocèse, a défendu aux instituteurs catholiques de signer sous serment, *l'Echo du Manitoba* dit :

On a présenté, ces deux clauses comme étant d'invention récente alors qu'elles étaient connues et acceptées depuis l'entrée en vigueur du dernier arrangement.

Monseigneur Langevin les connaissait, et les avait consenties ; l'Inspecteur catholique, monsieur Rochon, les a lues, expliquées, commentées, à toutes les institutrices, en présence du curé de la paroisse, qui partout l'accompagnait dans sa tournée d'inspection.

A ces affirmations, la "Northwest Review" donne le démenti dans les termes suivants :

Non-seulement nous sommes autorisé par Sa Grandeur, mais nous sommes même par lui prié de donner le plus solennel démenti à la partie de cette citation où il est affirmé qu'il a "consenti" ces clauses.

Nous sommes aussi en position d'affirmer qu'il est également faux que l'inspecteur catholique ait lu et expliqué ces clauses à tous nos instituteurs catholiques, en présence des curés qui l'accompagnaient, affirme-t-on, dans sa visite des écoles de leurs paroisses respectives."

Et le confrère manitobain termine son article par les paroles suivantes que nous traduisons, à cause des déclarations significatives qu'elles contiennent.

Mgr. Ritchot, que Sa Grandeur avait nommé pour administrer le diocèse en son absence, crut sage et prudent d'appeler, comme il est dit plus haut, l'attention de nos instituteurs sur les clauses que, en conscience, ils ne pouvaient signer. Mais "l'Echo de Manitoba" voudrait faire entendre que Mgr. Ritchot a eu la faiblesse, pour ne pas dire plus, de prêter indirectement le poids de son nom pour aider les politiciens dans leurs intrigues secrètes et sans scrupule. Nous avons en horreur d'avoir quoi que ce soit à faire avec la politique ; mais quand un journal politique de couleur bien tranchée s'oublie et donne de telles preuves de son manque total de respect pour l'autorité constituée, et qu'il empiète sur le terrain de cette dernière, nous considérons qu'il est de notre devoir d'enregistrer une énergique protestation. Trop longtemps déjà "l'Echo de Manitoba" a servi un mortel poison à ses lecteurs et dérobé sa perfidie sous une apparence de respect et d'obéissance envers ses supérieurs ecclésiastiques : trop longtemps aussi nous avons gardé le silence.

Maintenant que Sa Grandeur est de retour et que nous sommes libre de parler, nous dirons à "l'Echo de Manitoba" que nous ne souffrirons pas davantage ses diatribes injustifiées sur la question des écoles du Manitoba. Nous avons travaillé et nous travaillons encore à obtenir un règlement de cette irritante question, discutée depuis des mois ; pendant tout ce temps "l'Echo de Manitoba" a rempli ses colonnes de dissertations de différentes

sortes sur le sujet, et cela dans le seul but de créer l'impression que la paix est faite là où il n'existe aucune paix. Nous serons le premier à annoncer le règlement si jamais il y en a un de conclu, mais dans le moment actuel, nous devons dire, comme disent Sa Grandeur et tous ceux qui en savent quelque chose, que la question n'est pas plus réglée que jamais.

*L'Echo du Manitoba* ne pourrait-il pas se contenter de trahir, à l'exemple des maîtres qu'il sert, sans recourir à d'aussi méprisables inventions ?

A propos, où en est le fameux règlement ? On nous le donnait comme écos le 23 août dernier, après des mois de pourparlers, au bout desquels on avait fini par rejoindre ceux des persécuteurs de tout ordre qui avaient pris part à cette transaction. Mais le dernier numéro du *Manitoba* nous arrive sans nouvelles aucunes de ce côté. Le règlement est donc encore une fois à l'eau ? Faut-il que l'intolérance ait de profondes racines dans ces esprits étroits pour qu'ils se fassent à ce point tirer l'oreille pour desserrer quelque peu le nœud coulant, tout en se réservant la pleine faculté de le serrer de nouveau et d'étrangler la minorité, quand ils le voudront ! Que fait M. Laurier ? Trahit-il encore une fois ? Qui le dira ? Quelle garantie y a-t-il à attendre d'hommes qui ont donné pareils gages à l'ennemi ?

Hélas ! dans quel temps vivons-nous pour que des catholiques convaincus, dévoués corps et âme à la cause sainte et qui ne demanderaient pas mieux que de donner tout leur sang pour la faire triompher, soient obligés d'attendre le salut de ceux-là mêmes qui ont tout fait pour rendre le salut impossible ! Où est donc allée la foi ferme, courageuse et agissante dont notre peuple s'honorait il n'y a pas encore si longtemps, pour qu'une direction pontificale soit venue lier ces âmes vaillantes et les obliger à accepter les miettes que leur offrent leurs oppresseurs, sans leur laisser la liberté d'obéir au mouvement de légitime fierté qui les porterait à jeter ces miettes à la figure de ces lâches et de s'en faire contre eux une arme nouvelle ?

Car enfin, si ces vulgaires despotes cèdent sur des points que jusqu'ici ils ont déclarés essentiels, c'est donc qu'ils reconnaissent qu'ils ont commis une iniquité, et le plus simple effort de logique comme la notion la plus élémentaire des exigences de la justice devrait leur faire une loi de laver cette iniquité en écartant des statuts les lois qui la créent. Tandis qu'en atermoyant, en se déroband aussi longtemps que possible, en se faisant prier pour, en fin de compte, n'aboutir qu'à des concessions que rien ne garantit et ne consacre, ils créent contre eux la présomption qu'ils n'ont rien perdu tous ensemble de leurs haines de sectaires ou de

complices de sectaires et qu'ils ne s'inclinent aujourd'hui devant le vent d'orage que pour se relever, plus cyniques et plus esclaves que jamais de leurs intolérantes passions, ce vent passé.

Où, vraiment, dans quel temps vivons-nous pour que nous soyons empêchés, par devoir de filiale obéissance, de cravacher ces figures où goguenarde l'insolente assurance d'avoir joué avec nous comme le chat avec la souris, empêchés encore de leur cracher notre mépris pour la comédie évidente qu'ils opposent comme contraste à la bonne foi de ceux qui se fient en eux, empêchés toujours de leur faire un jour rentrer dans la gorge l'éclat de rire triomphant par lequel ils répondront à tant de sanglots d'âme !

Et puis, ces miettes, a-t-on bien songé à la situation qu'elles feront, d'une part aux successeurs de ceux qui ont fait les combats d'hier, d'autre part aux successeurs de ceux qui, par leurs odieuses spoliations, ont rendu ces combats nécessaires ? A-t-on songé à l'inertie contre laquelle viendront se briser les revendications ultérieures que nous aurons à exercer ? Plaise à Dieu que nous ne soyions pas plus tard victimes de cette substitution actuelle du fait au droit ! S'il est encore temps pour les hommes de bien de se concerter à cet égard, avant que ne soient définitives les décisions à prendre par l'autorité légitime, pourquoi ne communiqueraient-ils pas leurs vues à qui de droit, fallût-il remonter pour cela jusqu'à la source même ? Il y a urgence.

---

L'installation de Mgr. Lorrain comme premier évêque du diocèse de Pembroke aura lieu le 22 septembre courant et sera présidée par Mgr. Duhamel.

---

Un révérend a créé tout un émoi dans le synode anglican tenu récemment à Montréal en proclamant que la natalité dans Ontario est descendue à un chiffre moins élevé qu'en France, et à peu près la moitié moindre que celui de la province de Québec. On s'ingénie depuis ce temps à trouver des raisons qui expliquent ce pénible état de choses. La cause en est pourtant facile à trouver. Elle est toute morale, mais il répugnera sans doute à ces messieurs de l'admettre.

---

## AUX ETATS-UNIS

---

L'association de secours mutuels des Canadiens-français-américains de Chicago, Ill., a tenu, le 31 août dernier, une grande réunion au Collège St Viateur, à Bourbonnais, Ill. L'abbé J. R.

Magnan a prononcé, à cette occasion, un superbe discours sur la raison d'être, les principes et le but de l'Association. Il a démontré, par des considérations d'un ordre supérieur, l'excellence de cette organisation appelée, dans la pensée de ses fondateurs, à servir de centre de ralliement à l'élément catholique français aux Etats-Unis. Nous extrayons du rapport des délibérations les résolutions suivantes qui en font voir l'esprit :

1o *Résolu*, que nous reconnaissons que la paroisse est avant tout le premier point de ralliement pour nos nationaux : que nous devons nous efforcer d'avoir nos organisations paroissiales partout où la chose est possible ; qu'il est du devoir des parents doués de la fortune de faire donner une éducation classique à leurs enfants, afin de développer des vocations pour le sacerdoce et avoir ainsi pour desservir nos paroisses des prêtres qui sachent mieux comprendre les besoins de nos compatriotes et se conformer à leurs coutumes.

2o Que l'école paroissiale est l'espoir de l'avenir. Que nous travaillerons à l'élever à côté de nos églises, afin que nos enfants y puisent les enseignements de notre foi et la connaissance de la langue française et anglaise.

3o Que l'éducation supérieure est nécessaire pour former parmi nous des hommes qui soient aptes à remplir toutes les positions sociales et qu'en conséquence nous devons favoriser nos propres institutions classiques aux Etats-Unis et tâcher de les doter ; que le Collège de St Viateur à Bourbonnais mérite l'encouragement des Canadiens de l'Ouest.

---

On annonce la conversion au catholicisme de M. Edward L. Pugh., de Washington, D. C., l'aîné des fils de l'ex-sénateur Pugh, de l'Alabama, et l'un des membres de la commission du commerce entre Etats.

---

Mgr. Hennessy est à faire construire un collège catholique à Dubuque, Ia., qui coûtera \$200,000. L'édifice sera achevé dans un an et pourra donner asile aux 70 étudiants de ce diocèse qui suivent les cours d'institutions étrangères au diocèse, outre environ 200 autres.

---

On poursuit avec activité les travaux de construction du monastère et du collège des Pères Bénédictins, à Mount Angel, Orégon. Ce sera l'une des plus belles constructions de tout l'Etat. Il s'écoulera des années avant qu'elle soit terminée et on calcule qu'elle coûtera \$1,500,000.

---

On jugera de l'importance de l'archidiocèse à la tête duquel est Mgr. Corrigan par ce fait que d'ici à la fin de l'année, il aura

à bénir sept nouvelles églises et à présider à la pose de la pierre angulaire de deux autres.

Un pasteur protestant, le Dr. Stimson, proteste contre le fanatisme aveugle de ceux qui tiennent l'Eglise catholique responsable de l'état de choses qu'on dit régner dans les colonies espagnoles, et il ajoute en parlant de ses coreligionnaires :

Les protestants ont à porter la responsabilité d'une situation trop alarmante et trop répréhensible établie dans des sociétés livrées à notre pleine domination pour qu'il nous soit permis de condamner les autres. De la convention tenue récemment en cette ville, sous la direction de la Fédération des Eglises, est sortie la révélation de ce fait qu'il y a toute une série de familles américaines et protestantes de la classe aisée qui, en ce qui concerne l'assistance aux offices religieux, ignorent aussi absolument la religion que si la religion n'existait pas. 233 familles, sur un groupe de 365, par exemple, ont avoué qu'elles n'avaient absolument aucune attache religieuse, pas même un enfant fréquentant l'école du dimanche ; tandis que, tout autour d'elles, c'est à peine s'il y a une proportion pour cent de familles catholiques qui n'assistent pas aux offices religieux.

Le témoignage est-il assez probant ?

## AUTRES PAYS

ITALIE.—Le congrès tenu à Turin en l'honneur de la sainte Vierge et dont le but spécial était de traiter toutes les questions qui se rattachent de près ou de loin à l'Immaculée et à son culte, a obtenu le plus vif succès.

Etaient présents à la séance d'ouverture Son Eminence le cardinal Manara, évêque d'Ancône, et Mgr. Richelmy, archevêque de Turin.

Le congrès a été clos le jeudi 8 septembre, par une grande procession à travers les rues de la ville.

—Quelques nominations ecclésiastiques :

Mgr. Frederico Polloni, prévôt et vicaire capitulaire de Bertinoro, vient d'être nommé évêque de ce diocèse qui dépend de la province de Ravenne.

Mgr. Giuseppe Joseph-Marie Rancés y Villanueva, qui était prieur des Ordres réunis d'Espagne militaires et évêque titulaire de Dora, va passer à Cadix, comme évêque de ce diocèse. Il sera remplacé sur le siège titulaire de Dora et dans le prieuré des Ordres militaires par Mgr. Casimir Pinera y Naredo, évêque titu-

laire d'Anchialos et administrateur apostolique de Barbastro (Espagne).

Dom Rua est nommé recteur majeur de la congrégation des Salésiens.

—Dom François Chamard, l'écrivain bien connu, prieur de l'abbaye bénédictin de Ligugé, publie dans la *Croix* un *Appel à la charité* qui révèle la lamentable situation où se trouvent aujourd'hui une bonne partie des religieuses contemplatives italiennes. Il donne des détails absolument extraordinaires. Nous reproduisons de sa lettre les passages suivants qui peignent la politique du gouvernement italien en cette matière, ainsi que ses résultats :

Le gouvernement italien, dit-il a été plus audacieux et plus violent que celui de France. Il a chassé de leurs couvents, vendus à l'encan, ou transformés en casernes, la plus grande partie des religieuses vouées à la vie contemplative. Leurs biens, comme au temps de notre grande Révolution, ont été confisqués, et une modique pension viagère a été donnée en échange à chacune des religieuses professes. Or, cette spoliation ayant eu lieu en 1870, tous les couvents qui ont eu le courage de continuer la vie claustrale n'ont pas tardé à sentir leur pauvreté s'aggraver de plus en plus, à mesure que la mort moissonnait les religieuses pensionnées par l'État.

Celles qui ont osé braver la défense des persécuteurs et recevoir des novices se sont exposées, par là même, à une misère plus profonde encore, puisqu'il leur est interdit d'accepter aucune dot. Se vouer à la vie religieuse, surtout à la vie contemplative, dans de pareilles conditions, c'est évidemment accepter le martyre par amour d'une institution divine en son essence.

Quelle terrible responsabilité ont assumée les auteurs d'un pareil état de choses ! Et faut-il s'étonner que l'édifice politique fondé sur de pareilles iniquités craque déjà de toutes parts ?

FRANCE.—C'est aujourd'hui, 19 septembre, que s'ouvre à Paris l'assemblée générale annuelle des maçons qui se réclament du Grand Orient de France. L'occasion est donc bonne pour parler un peu de ces aimables *Fils de la Veuve*,—d'autant que nous avons à dire quelques mots d'une réunion qui se rattache par de nombreux liens à celle d'aujourd'hui et que nous avons omis de mentionner en son temps. Il s'agit du *Petit Convent*, c'est-à-dire du conciliabule qui réunit chaque printemps les membres du Conseil de l'Ordre du Grand Orient et dans lequel on prépare l'assemblée générale de l'automne, etc.

Cette année, le *Petit Convent*, sur la recommandation de l'illustre F. Edgar Monteil, a adopté le vœu suivant émanant de la L. *Triple union et amitié*, O. de Voiron :



"La Loge demande la suppression pure et simple de toutes les congrégations."

Très simple, comme vous voyez ! Et naturellement la fortune des Congrégations fera retour à l'Etat ! Le F. : Monteil le dit en toutes lettres : " Cette suppression totale, absolue, est, selon nous, la seule mesure efficace, réelle, et c'est également la seule qui fait rentrer dans le domaine de l'Etat les milliards qui composent la fortune détenue, souvent illégalement, par les Congrégations religieuses."

Ce qui surprend toujours là-dedans, ce n'est pas la haine que les Maçons portent aux congrégations religieuses, chose trop naturelle, mais bien le cynisme avec lequel ils foulent aux pieds toutes leurs déclarations. Ainsi, dans cette même réunion, après avoir demandé la suppression pure et simple des Congrégations religieuses, ils votaient la réimpression de leur programme électoral de 1869, dans lequel nous lisons cette ligne : *Liberté d'association pleine et entière. Liberté d'association et suppression des associations religieuses*, comme cela va bien ensemble ! Ajoutez que, de l'avis de juristes éminents, la Franc-Maçonnerie tombe elle-même sous le coup des lois françaises. Et c'est elle qui voue les Congrégations à la vindicte des tribunaux !

Quelle ignoble crapulerie !

Mais continuons notre relevé des travaux du *Petit Convent*.

Le F. : Dequaire, rapporteur, recommande l'adoption du vœu suivant proposé par la Loge lyonnaise *l'Asile du Sage* :

" Que le Conseil de l'Ordre fasse le nécessaire pour que la laïcisation totale des écoles de filles soit terminée dans un délai maximum de trois ans."

Si jamais ce vœu très libéral est réalisé, le F. : Nicolin, de la L. : *Les préjugés vaincus*, O. : de Guéret, sera bien près du bonheur parfait. Car ce F. : que préoccupe la question, très grave en effet, du dépeuplement de la France, range au premier rang des moyens destinés à remédier à ce mal, le suivant :

" Supprimer l'enseignement clérical qui divise la jeunesse de notre pays en deux castes ennemies, dont l'une est en révolte ouverte et continuelle contre nos lois."

Ce F. : Nicolin mérite des félicitations spéciales. Il était difficile de faire entrer en si peu de mots tant de passion sectaire et de sottise. Car, s'il est une chose claire pour tous ceux qui savent voir, c'est que la cause principale de la dépopulation de la France est l'affaiblissement des croyances religieuses. Et quelle a été la cause principale de cet affaiblissement des croyances religieuses, sinon la propagande maçonnique ? Et quel serait, par contre, le meilleur remède au fléau de la dépopulation sinon la

renaissance de la foi chrétienne qui seule a assez d'empire sur les hommes pour leur faire préférer aux jouissances sensuelles l'austère satisfaction du devoir accompli ?

Naturellement, maintes loges ont formulé des vœux tendant à interdire aux élèves des écoles libres toutes les fonctions rétribuées par l'Etat et l'une d'elles a même ajouté : "Tous les fonctionnaires, officiels ou assimilés, employés, etc. . . en général, tous les citoyens qui recevront un salaire quelconque et, à quelque titre que ce soit, prélevé sur le budget de l'Etat, des départements, des communes, devront, sous peine de révocation immédiate, placer leurs enfants dans les établissements d'instruction primaire, secondaire ou supérieure, dirigés par les agents de l'Etat."

C'est beau, la liberté maçonnique ! Et dire que c'est à des sottises et à un esclavage comme ceux-là que veulent nous conduire les prétendus progressistes de la Loge l'*Émancipation*, de Montréal !

Arrière ! bourreaux de la Liberté !

—La graine des grands tueurs révolutionnaires n'est pas toute perdue si nous en croyons le joli document qu'élaborait il n'y a pas très longtemps une loge maçonnique de Grenoble.

"Propageons autour de nous, s'écrient les auteurs de ce manifeste, l'inutilité et surtout la malfaisance du dogme de toutes les religions. Et, si voulant précipiter les événements probables, les cléricaux tentent de passer des menaces aux actes, ne recommençons pas les fautes du passé. Non, comme nos aînés les sans-culottes de la grande Révolution, nous ne laisserons pas debout comme monuments d'art et d'utilisation quelconque les cathédrales, les églises, les couvents, etc.

"Sans croire commettre aucun sacrilège, nous y porterons le fer et le feu. Nous écraserons ces nids de vermine, ces réceptacles d'obscurantisme. Nous ne trouverons jamais de potence assez hautes pour y pendre, selon le mot de Ranc, les suppôts de toute la "racaille cléricafarde."

Cela paraît horrible, mais n'est que logique dans la bouche d'hommes qui se réclament de leurs aînés de la grande Révolution. Car l'histoire vraie de la Révolution est faite aujourd'hui, grâce aux efforts des chercheurs consciencieux de tous les partis, et il est bien prouvé que les révolutionnaires de toutes couleurs transformèrent la France en un abattoir et versèrent le sang humain comme on l'avait à peine versé aux époques de la plus grande barbarie.

Toujours imitant les *grands ancêtres*, les maçons de Grenoble terminent leur sanguinaire déclamation par des phrases pompeuses sur la liberté :

“Seul, le drapeau de la libre pensée est assez large pour abriter sous ses plis les amants de la liberté à quelques nuances qu'ils appartiennent, tous les chercheurs de la vérité, à quelque école philosophique dont ils relèvent.”

Jolie liberté que celle-là !

—Les journaux français annoncent la mise en vente de la quarantième édition de l'admirable livre de François Coppée : *la Bonne souffrance*. Nos lecteurs se rappelleront que nous avons publié il y a quelque temps déjà, la préface de ce livre.

—Les *Annales de Notre-Dame de Lourdes* publient une statistique très intéressante, c'est celle des guérisons constatées depuis treize ans, par procès-verbaux des médecins pendant les trois jours du pèlerinage national de Lourdes. La voici :

En 1885.....	28	procès-verbaux
— 1890.....	45	—
— 1891.....	36	—
— 1892.....	48	—
— 1893.....	45	—
— 1894.....	42	—
— 1895.....	49	—
— 1896.....	64	—
— 1897.....	67	—
— 1898.....	95	—

“Ce chiffre de 95, ajoutent avec raison les *Annales*, ne nous donne du reste que la moitié des guérisons qui se produisent à l'occasion du Pèlerinage national. Après le départ des malades on nous communiquait de nombreux récits de guérisons....”

Les 95 guérisons de 1898 se décomposent ainsi qu'il suit :

Hernie	1	Ataxie	3
Maladies oculaires	1	Paralysie	3
Neurasthémie	2	Asthme	1
Ulcères de l'estomac	5	Epilepsie	1
Rhumatismes	4	Lupus	2
Péritonites	4	Rachitisme	2
Traumatismes	2	Divers	4
Maladies nerveuses	8		
Dyspepsie	4	Total	95

Notre confrère la *Croix* fait suivre ces chiffres du renseignement suivant :

Ajoutons que, sur 95 guéris, les hommes figurent pour un quart, et que les procès-verbaux récapitulés ci-dessus ont été établis par plus de cinquante docteurs qui se sont inscrits eux-mêmes au bureau médical de Lourdes, durant le pèlerinage national et ont assisté librement à toutes les séances de constatations.

ANGLETERRE.—Le grand événement religieux de ces jours derniers en Angleterre est la réunion à Nottingham des membres de la *Catholic Truth Society*.

L'objet de cette association est la propagande, par l'imprimé particulièrement, de la vérité catholique. Elle a déjà derrière elle un glorieux passé.

Des questions brûlantes ont été traitées à la réunion de Nottingham, notamment celle de la démocratie chrétienne.

HONGRIE.—Un grand congrès catholique hongrois a eu lieu à Buda-Pesth à la fin d'août. Sept cents délégués étaient présents sous la présidence du prince Maurice-Nicolas Esthérazy lequel a prononcé un grand discours qui paraît devoir être le futur programme de l'action catholique en Hongrie.

On a décidé la création d'une grande Ligue catholique à laquelle 153 associations diverses ont immédiatement fait adhésion.

La situation politico-religieuse est très grave en Hongrie.

Le congrès de Buda-Pesth a reçu les plus vifs encouragements de la part de l'épiscopat hongrois.

BRÉSIL.—La *France chrétienne* nous apporte la traduction d'une sorte de manifeste publié dans le journal *Les Bonnes Nouvelles*, numéro du 28 mai 1898, par le Dr Macedo Soares, grand-maître du grand-Orient du Brésil.

C'est un véritable cri de rage contre le Catholicisme et un appel désespéré à toutes les hordes maçonniques. Nous extrayons de ce document le passage suivant dont on ne saurait exagérer l'importance : " Combattre le clergé romain est le premier devoir de la Franc-maçonnerie militante et dans cette entreprise nous sommes avec nos frères de France, de Belgique, d'Angleterre, des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, de la Suisse, de tous les pays du monde, qui font la guerre à l'obscurantisme de la domination romaine."

Voilà donc proclamée, et par une autorité indiscutable, la communauté de but et d'action des divers organismes maçonniques répandus sur la surface du globe. Qui osera maintenant la nier ?

19 septembre 1898.